Rôle du référent du projet personnalisé en EHPAD

2 jours 14,00 heures

Programme de formation

Public visé

Soignants : IDE, AS, AMP.

Pré-requis

Aucun prérequis

Objectifs pédagogiques

• Accueillir et assurer le suivi personnalisé d'un résidant tant sur le plan matériel que relationnel : prendre soin
• Organiser l'accompagnement et être garant de la cohérence de la prise en charge
• Initier le projet personnalisé
• Assurer le relais entre le résidant la famille et l'équipe, être l'interlocuteur dans le service

Description / Contenu

Le contexte particulier de l'EHPAD, connaissance du projet personnalisé
• Le cadre règlementaire, les recommandations ANESM, Le projet personnalisé dans sa chronologie
• Connaître et mettre en œuvre les modalités de construction du projet personnalisé, améliorant la qualité de la prise en charge des personnes âgées (savoir en fixer les limites)
• Connaître et repérer les concepts de dépendance, de bientraitance.

Connaissance de la personne âgée
• L'accompagnement de la personne âgée au quotidien, ses attentes et ses besoins spécifiques
• Le vieillissement normal et pathologique
• Les principales affections neurodégénératives du sujet âgé et leurs particularités
• Les pathologies psychiatriques du sujet âgé, l'autonomie, la dépendance

Etre référent d'un résident où et comment se situer ?
• Le cadre d'exercice du rôle de référent du projet personnalisé : ses missions
• Quid du recueil des habitudes de vie et des besoins de la personne âgée.
• Savoir identifier les priorités et repérer les leviers du changement dans l'accompagnement
• Individualiser, actualiser, donner sens, faire vivre le projet personnalisé et rassembler l'équipe autour de cette dynamique.
• La communication informelle et formelle : écoute, dialogue et la relation d'aide.
• Savoir être : l'esprit de collaboration soignant / résidant / famille.
• Le positionnement au sein de l'équipe.
• Identification des contraintes liées au poste

Performances en 2021 :
Taux de satisfaction : 90 %
Taux d'assiduité : 95 %

Délai d'accès :
Entre 1 et 3 mois à partir de la date de la signature par le bénéficiaire de la convention de formation professionnelle de la dite formation.

Modalités d'accès :

Pour toute personne susceptible de rencontrer des difficultés d'accès à la formation en raison d'un handicap, nous vous invitons à nous contacter, préalablement à l'entrée en formation : formation@geroscopie-formation.fr

Modalités pédagogiques

• Des méthodes d'apprentissage préconisées par l'HAS
• Un référentiel d'analyse basé sur les indicateurs nationaux de bonnes pratiques
• Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas, d'analyse de pratiques...
• L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration avec indicateurs et modalités de suivi.
• Une évaluation des connaissances.

Moyens et supports pédagogiques

- PowerPoint
- Fiches annexes
- Vidéos

Modalités d’évaluation et de suivi

- Documents d'auto-évaluation
- Mise en situation
- Quizz